

# AVIS D' ENQUÊTE PUBLIQUE

## SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

(ARTICLES L.123-9 À L.123-18, R.123-3 À R.123-27 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

**OBJET :** Demande d'autorisation environnementale relative à un projet de parc éolien comportant 3 aérogénérateurs

**PÉTITIONNAIRE :** S.A.S CPENR DE GRISSELLES (filiale d'ABO ENERGY) - siège social : 2 rue du Libre Echange, 31500 TOULOUSE

**EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS :** GRISSELLES

**DURÉE DE L'ENQUÊTE :** 32 jours consécutifs, du lundi 15 septembre 2025 à 9h00

au vendredi 17 octobre 2025 à 12h00

Le dossier, comportant notamment une étude d'impact et son résumé non technique, assorti de l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, sera consultable :

- sur support papier à la mairie de GRISSELLES, aux jours et heures habituels d'ouverture
- sur le site internet des services de l'État dans le Loiret :

<https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public>

Le public dispose d'un accès gratuit à un poste informatique pour consulter le dossier en ligne dans les espaces France Services aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra solliciter des informations sur le dossier auprès de M. Alexis ABABOU (société ABO Energy) - courriel : [alexis.ababou@aboenergy.com](mailto:alexis.ababou@aboenergy.com) - tél : 06.45.07.07.29

**La commission d'enquête** désignée par le Tribunal Administratif d'Orléans est composée comme suit :

- Président : M. Michel CARQUIS, ingénieur en retraite
- Membres : M. Jean-Pierre VIROULAUD, secrétaire général de la DDT en retraite  
M. Patrice GRELICHE, ingénieur général des mines en retraite

Un membre au moins de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales et écrites à la mairie de GRISSELLES :

- mardi 16 septembre 2025 de 9h00 à 12h00
- vendredi 26 septembre 2025 de 9h00 à 12h00
- mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 de 16h00 à 19h00
- samedi 4 octobre 2025 de 10h00 à 13h00
- vendredi 10 octobre 2025 de 9h00 à 12h00
- vendredi 17 octobre 2025 de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre déposé à cet effet à la mairie de GRISSELLES
- par courrier à l'attention de la commission d'enquête à la mairie de GRISSELLES, afin qu'elles soient annexées au registre d'enquête déposé dans cette mairie,
- par voie électronique, sur le registre dématérialisé ouvert à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/6473> ou par courriel adressé à [enquete-publique-6473@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6473@registre-dematerialise.fr) ; l'ensemble des contributions reçues par voie électronique seront publiées sur le registre dématérialisé.

**Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête** seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique à la mairie de GRISSELLES, à la direction départementale de la protection des populations du Loiret (service sécurité de l'environnement industriel) et sur le site internet des services de l'État dans le département du Loiret.

À l'issue de la procédure, la Préfète du Loiret statuera par arrêté de refus ou d'autorisation environnementale assorti de prescriptions.